

**FEDERATION REGIONALE
DES CHASSEURS DES HAUTS DE FRANCE**

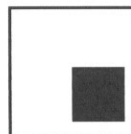
1 chemin de la Voie du Bois
80450 LAMOTTE BREBIERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2023**

A.C.T. AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RATTACHEE A LA CRCC DE DOUAI

194, RUE DU MARECHAL LECLERC
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
TELEPHONE 03.20.05.67.89 - TELECOPIE 03.20.84.13.40
E-MAIL act.audit@btimmerman.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023.

Mesdames et Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. L...' followed by a period.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment de la mise en œuvre de l'Eco contribution.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Le rapport de gestion ne nous a pas été communiqué. 



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bout.', is written over a large, loopy circular flourish.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

SAINGHIN EN MELANTOIS, le 5 avril 2024.

SAS A.C.T. AUDIT

représentée par Monsieur Didier FLORENT

Commissaire aux comptes

A black ink signature, appearing to read 'Florent', written over a horizontal line.

et par Monsieur Eric LESCHAVE

Commissaire aux comptes

A blue ink signature, appearing to read 'Leschave', written over a horizontal line.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

2



rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by the word "Bouk." in a cursive script.

2



Comptes annuels

Fédération Régionale des Chasseurs HDF



30/06/2023

Ce document contient 40 pages



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Sommaire

1	Comptes annuels	3
1.1	NP 2300 - E4-2016 - Compte rendu de travaux utilisable lorsque l'entité est soumise à un CAC	4
1.2	Bilan Actif	5
1.3	Bilan Passif	6
1.4	Compte de résultat	7
1.5	Bilan actif (détail)	9
1.6	Bilan passif (détail)	11
1.7	Compte de résultat (détail)	13
2	Annexe	17
2.1	Annexe de base Associations (sans spécificités APG dons plus de 153 K€) - Modèle - Nelle cha	18



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Actif		Au 30/06/2023			Au 30/06/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	26 338	25 983	354	1 014
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	26 338	25 983	354	1 014
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat.out. industriels	510 438	388 113	122 325	194 178
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	510 438	388 113	122 325	194 178
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations et créances rattachées	4 000		4 000	4 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				1 000
	TOTAL	4 000		4 000	5 000
Total I		540 777	414 097	126 680	200 193
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	139 616	740	138 876	71 130
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	1 589 182		1 589 182	1 516 542
	TOTAL	1 728 799	740	1 728 059	1 587 673
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	90 000		90 000	90 000
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 315 278		1 315 278	987 710
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	8 944		8 944	45 055
Total II		3 143 022	740	3 142 282	2 710 439
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		3 683 800	414 837	3 268 962	2 910 632
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Passif		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	57 487	57 487
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	459 833	292 887
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	216 473	166 945
	Situation nette (sous-total)	733 793	517 320
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	82 889	165 347
	Provisions réglementées		
Total I		816 683	682 668
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	665 669	601 190
Total II		665 669	601 190
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	3 154	39 828
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 916	223 783
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	89 781	81 726
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 476 757	1 214 140
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		67 295
Total IV		1 786 610	1 626 774
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		3 268 962	2 910 632
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Fédération Régionale des Chasseurs HDF

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	2 500	2 500
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	772	21 692
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	640 520	201 873
	<i>dont parrainages</i>		7 829
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 249 099	1 313 543
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	447 310	142 775
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	40 208	80 357
	Utilisations des fonds dédiés	363 285	549 734
	Autres produits	19 400	2 454
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		2 763 098	2 314 930
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		8 337
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 786 952	1 292 102
	Aides financières		30 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 182	6 773
	Salaires et traitements	188 814	140 016
	Charges sociales	85 488	59 968
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	99 270	113 914
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	427 764	544 569
	Autres charges	69 948	37 102
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		2 660 420	2 232 784
1. Résultat d'exploitation (I-II)		102 677	82 146

Édité à partir de Lorp V5.1.0



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 736	1 433
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	9 736	1 433
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	248	653
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	248	653
2. Résultat financier (III-IV)		9 487	780
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		112 165	82 926
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	118 192	86 906
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	118 192	86 906
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0 13 144 740	2 887
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	13 884	2 887
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		104 308	84 019
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		2 891 026	2 403 271
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		2 674 553	2 236 325
EXCÉDENT OU DÉFICIT		216 473	166 945
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan Actif	30/06/2023	30/06/2022	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val	354,44	1 014,43	-65.06
20510000 LOGICIELS INFORMATIQUE	26 338,36	26 338,36	
28051000 AMORT. LOGICIELS	-25 983,92	-25 323,93	2.61
Total Immobilisations Incorporelles	354,44	1 014,43	-65.06
Matériel outillage	122 325,56	194 178,88	-37
21510000 MATERIEL FRC	109 303,71	118 333,99	-7.63
21510200 MATERIEL FDC 02	36 704,40	36 704,40	
21515900 MATERIEL FDC 59	30 585,58	30 585,58	
21516000 MATERIEL FDC 60	36 329,87	30 373,13	19.61
21516200 MATERIEL FDC 62	42 919,20	42 919,20	
21518000 MATERIEL FDC 80	30 222,00	30 222,00	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	25 083,24	25 083,24	
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORM.	11 398,57	7 490,76	52.17
21831000 MATERIEL AUDIOVISUEL	2 266,44	2 266,44	
21831500 MATERIEL DE BUREAU PICARDIE	1 461,51	1 461,51	
21832000 RADAR ORNITHOLOGIQUE	180 000,00	180 000,00	
21840000 MOBILIER DE BUREAU	4 164,44	4 164,44	
28150000 AMORT MATERIEL FRC	-48 629,17	-48 284,10	0.71
28150200 AMORT MATERIEL FDC 02	-26 643,06	-17 466,96	52.53
28155900 AMORT MATERIEL FDC 59	-19 624,43	-11 978,03	63.84
28156000 AMORT MATERIEL FDC 60	-20 869,54	-12 774,43	63.37
28156200 AMORT MATERIEL FDC 62	-30 370,20	-20 573,13	47.62
28158000 AMORT MATERIEL FDC 80	-23 152,47	-15 596,97	48.44
28182000 AMORT. MAT. TRANSPORT	-25 083,24	-25 017,59	0.26
28183000 AMORT. MAT.BUREAU & INFORM.	-6 749,28	-5 095,88	32.45
28183100 AMORT. MAT.AUDIOVISUEL	-1 366,06	-912,77	49.66
28183200 AMORT. RADAR ORNITHOLOGIQUE	-180 000,00	-152 100,00	18.34
28183500 AMORT. MAT.BUREAU PICARDIE	-1 461,51	-1 461,51	
28184000 AMORT. MOB.DE BUREAU	-4 164,44	-4 164,44	
Total Immobilisations corporelles	122 325,56	194 178,88	-37
Participations et Créances rattachées	4 000,00	4 000,00	
26600000 ACTIONS SAFER	4 000,00	4 000,00	
Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	-100
27500000 DEPOTS & CAUTIONN. VERSES	0,00	1 000,00	-100
Total Immobilisations financières	4 000,00	5 000,00	-20
TOTAL Actif immobilisé	126 680,00	200 193,31	-36.72
Créances clients, usagers et comptes rattachés	138 876,66	71 130,40	95.24
41110000 USAGERS ET ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE	81 422,82	49 749,40	63.67
41600000 CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	740,00	0,00	NS
41810000 USAGERS - PRODUITS NON ENCORE FACTURÉS	57 453,84	21 381,00	168.71
49100000 PROV. COMPTES DE CLIENTS	-740,00	0,00	NS
Autres	1 589 182,94	1 516 542,75	4.79
40910000 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR C	62 100,00	16 667,47	272.58
40980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	14 400,00	0,00	NS
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 050,00	1 050,00	
44871700 CONS. REG. SUBVENT/CPO	610 913,58	523 379,16	16.72
44871800 CONS. REG. SUBVENT/AAPC	0,00	74 897,57	-100
44871900 SUBV. REGION/AEAP/AESN/HDF PROPRES	35 018,00	34 616,97	1.16
46750000 DOSSIER BIODIVERSITE	2 415,00	2 415,00	
46750100 EKOSENTIA	35 930,10	35 930,10	
46750200 PERDR'HAUT 1	33 676,20	47 722,80	-29.43



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan Actif		30/06/2023	30/06/2022	%
46750300	CONSEILS/ASSITANCE	0,00	83 592,00	-100
46750400	HDF PROPRES	79 328,23	105 647,10	-24.91
46750500	NICHOIR	73 410,35	59 688,90	22.99
46750600	FAUCHE	0,00	33 075,00	-100
46750700	HIRONDELLES	75 127,09	62 463,00	20.27
46750900	BARGE A QUEUE NOIR	24 629,97	24 630,60	
46751000	TERRIPOLE	42 450,00	42 450,00	
46751100	PERDRIX 2	12 551,40	12 551,40	
46751200	FAUNISTEAU	26 346,90	26 346,90	
46751300	CYN AMENAGEMENT	310 647,49	192 246,00	61.59
46751400	NIDIF	13 618,50	45 395,00	-70
46751500	ANIMATION BIODIVERSITE	23 906,33	17 006,10	40.58
46751600	BOURSE ZH	75 683,40	51 271,35	47.61
46751700	ISNEA	15 980,40	0,00	NS
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	20 000,00	23 500,33	-14.89
Total Créances		1 728 059,60	1 587 673,15	8.84
Valeurs mobilières de placement		90 000,00	90 000,00	
50810000	DAT - REGALTO PROGRESSIF	90 000,00	90 000,00	
Disponibilités		1 315 278,38	987 710,84	33.16
51212000	CRCA CPTE COURANT BRIE PICARDIE	20 232,58	248 782,16	-91.87
51213000	CRCA CSL ASSO. BRIE PICARDIE	1 200 000,00	650 000,00	84.62
51214000	CRCA LIVRET A ASSO. BRIE PICARD	77 325,32	76 276,53	1.37
51215000	CRCA DAV NANTI	2 340,00	1 485,00	57.58
51216000	CRCA - FETE RURALITE	8 677,50	10 670,68	-18.68
51870000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	6 702,98	496,47	NS
Charges constatées d'avance		8 944,81	45 055,57	-80.15
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 944,81	45 055,57	-80.15
Total Actif circulant		3 142 282,79	2 710 439,56	15.93
TOTAL ACTIF		3 268 962,79	2 910 632,87	12.31



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan passif	30/06/2023	30/06/2022	%
Fonds propres statutaires sans droit de reprise	57 487,16	57 487,16	
10210000 FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT REPRISE	42 487,48	42 487,48	
10211000 FONDS ASSOCIATIF FRC PICARDIE	14 999,68	14 999,68	
Report à nouveau	459 833,09	292 887,25	57
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	459 833,09	292 887,25	57
Résultat de l'exercice	216 473,41	166 945,84	29.67
Résultat de l'exercice	216 473,41	166 945,84	29.67
Sous-total : Situation nette	733 793,66	517 320,25	41.85
Subventions d'investissement	82 889,65	165 347,91	-49.87
13100000 SUBVENT. D'INVESTISSEMENTS RECUES	289 116,48	289 116,48	
13110000 SUBV INVEST ECO CONTRI	109 116,07	109 116,07	
13900000 SUBV. INVESTISS. INSCRITE CPTÉ GEST	-247 670,51	-192 491,38	28.67
13910000 REPRISE SUBV INVEST ECO CONTR	-67 672,39	-40 393,26	67.53
Total I	816 683,31	682 668,16	19.63
Fonds dédiés	665 669,41	601 190,21	10.73
19400000 FONDS DEDIES SUR ECO CONTRIBUTION	665 669,41	601 190,21	10.73
Total II	665 669,41	601 190,21	10.73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 154,59	39 828,55	-92.08
16410000 EMPRUNT CA BRIE-PICARDIE	3 080,19	39 828,55	-92.27
51150000 CARTES BLEUES	74,40	0,00	NS
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 916,91	223 783,49	-3.07
40110000 FOURNISSEURS - ACHATS DE BIENS ET PRESTATIONS DE S	102 410,91	145 684,03	-29.7
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES - ACHATS DE	114 506,00	78 099,46	46.62
Dettes fiscales et sociales	89 781,04	81 726,29	9.86
42100000 PERSONNEL - REM. DUES & NOTES FRAIS	1 413,78	1 019,47	38.68
42820000 DETTES PROV. CONGES PAYES	13 406,88	14 851,00	-9.72
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	5 662,03	3 068,00	84.55
43110000 MSA	23 939,37	21 582,73	10.92
43751200 ARIAL RETRAITE SUPPL.	2 445,43	1 906,67	28.26
43761100 MERCER MUTUELLE C & NC	1 960,20	1 389,26	41.1
43820000 CHARGES S/CP ET PRIMES	8 217,93	6 656,00	23.47
43860000 ORGANISMES - AUTRES CHARGES A PAYER	2 944,26	1 580,00	86.35
44190000 AVANCE S/SUBVENTIONS	27 000,00	27 000,00	
44863000 ETAT, PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 746,00	1 628,00	7.25
44871500 ETAT REGION 59/62 SUBVENT. A RECEV.	1 045,16	1 045,16	
Autres dettes	1 476 757,53	1 214 140,61	21.63
41900000 USAGERS CRÉDITEURS	0,00	522,78	-100
46705000 CREDIT.DIV : APPORTS FINANCIERS FDC	100 000,00	100 000,00	
46712000 CREDIT.DIV.REMBT N DE F ADMINISTRAT	0,00	1 009,47	-100
46721000 PARTICIP. FETE DE LA CHASSE FDC 60	24 213,50	30 000,00	-19.29
46860000 CHARGES A PAYER	17 440,90	70 000,00	-75.08
46860100 FDC02	242 363,18	234 028,96	3.56
46860200 FDC59	188 556,91	139 211,62	35.45
46860300 FDC60	188 109,99	133 657,48	40.74
46860400 FDC62	398 065,01	279 342,58	42.5
46860500 FDC80	318 008,04	226 367,72	40.48



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan passif	30/06/2023	30/06/2022	%
Produits constatés d'avance	0,00	67 295,56	-100
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	67 295,56	-100
Total IV	1 786 610,07	1 626 774,50	9.83
Total passif	3 268 962,79	2 910 632,87	12.31



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
Cotisations	2 500,00	2 500,00	
75611000 COTISATIONS STATUTAIRES FDC 59	500,00	500,00	
75612000 COTISATIONS STATUTAIRES FDC 62	500,00	500,00	
75613000 COTISATIONS STATUTAIRES FDC 02	500,00	500,00	
75614000 COTISATIONS STATUTAIRES FDC 60	500,00	500,00	
75615000 COTISATIONS STATUTAIRES FDC 80	500,00	500,00	
Ventes de biens	772,49	21 692,71	-96.44
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	0,00	21 677,00	-100
77200000 PRODUITS S/EXERCICES ANT.	772,49	15,71	NS
Ventes de prestations de service	640 520,91	201 873,16	217.29
70601000 LOCATION STAND FETE	70 196,75	0,00	NS
70602000 LOCATION AUTRES FETE	1 640,00	0,00	NS
70603000 FRAIS INSCRIPTION FETE	7 680,00	0,00	NS
70610000 ETUDES PRESTES POUR AUTRES STRUCT.	216 721,50	67 110,00	222.93
70610100 PRESTATION REGION - FETE	150 000,00	0,00	NS
70630000 PARRAINAGE FONDATION YVES ROCHER	0,00	7 829,70	-100
70680000 AUTRES PRESTA FETE	17 430,00	0,00	NS
70808000 AUTRES PRODUITS ACT. ANNEXES	171 572,66	126 933,46	35.17
70881000 RECETTES PUB FETE	5 280,00	0,00	NS
Dont parrainages	0,00	7 829,70	-100
70630000 PARRAINAGE FONDATION YVES ROCHER	0,00	7 829,70	-100
Concours publics et subventions d'exploitation	1 249 099,66	1 313 543,73	-4.91
73010000 SUBV OFB - ECOCONTRIBUTION	521 734,96	0,00	NS
74118000 SUBV FDC/FRC - FETE DE LA RURALITE	20 000,00	0,00	NS
74120000 ASP - SERVICES CIVIQUES	0,00	860,00	-100
74200000 SUBVENT. CONS.REGIONAL	691 364,70	484 780,90	42.61
74210500 SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	10 000,00	0,00	NS
74510000 SUBVENTION BIODIVERSITE	0,00	819 052,83	-100
74520000 SUBV ORGANISMES PRIVEES	6 000,00	8 850,00	-32.2
Contributions financières	447 310,85	142 775,00	213.3
75512000 CONTRIBUTION FDC - FETE RURALITE	35 000,00	0,00	NS
75513000 CONTRIBUTION FINANCIERE FNC	262 235,85	142 775,00	83.67
75513500 CONTRIBUTION FINANCIERE FNC / FONCT FRC HDF	142 775,00	0,00	NS
75514000 CONTRIBUTION FONDATION FPHFS	7 300,00	0,00	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c	40 208,96	80 357,49	-49.96
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOITATION	681,31	30,38	NS
79120000 TRANSFERTS CHARGES	2 484,30	42 256,63	-94.12
79122100 TRANSF. CHARGES AVN VEHICULE	1 575,00	1 575,00	
79160000 TRANSFERT CHARGES ECO CONTR	35 468,35	36 495,48	-2.81
Utilisations des fonds dédiés	363 285,00	549 734,23	-33.92
78940000 REPRISE FONDS DEDIES ECO CONTRIB	363 285,00	549 734,23	-33.92
Autres produits	19 400,18	2 454,54	690.38
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,18	3,91	-95.4
75850000 PARTICIPAT. FORFAITAIRE HDF PROPRES	19 400,00	2 450,00	691.84
75880000 SUBV INVEST ECO CONT	0,00	0,63	-100
Total des produits d'exploitation	2 763 098,05	2 314 930,86	19.36
Achats de marchandises	0,00	8 337,00	-100



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat		30/06/2023	30/06/2022	%
60700000	ACHATS MARCHANDISES A RETROCEDER	0,00	8 337,00	-100
Autres achats et charges externes		1 786 952,65	1 292 102,85	38,3
60614000	CARBURANT	6 937,18	5 064,66	36,97
60615000	ELECTRICITE RADAR	920,00	546,00	68,5
60630000	PETITES FOURNITURES	299 061,78	207 723,85	43,97
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 158,65	1 819,86	-36,33
60645000	PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE	1 166,14	2 009,88	-41,98
60650000	PETIT EQUIPEMENT	9 591,10	32 211,40	-70,22
60660000	TENUES ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 749,23	1 507,76	16,02
60690000	DEPENSES FETE RURALITE	366 199,70	0,00	NS
60691000	DEPENSES MANIF	0,00	8 389,18	-100
61110000	SOUS-TRAITANCE PHOTOCOP. & RELIURES	5 538,27	4 752,20	16,54
61120000	SOUS-TRAITANCE TRAVAUX	60 212,00	144 536,75	-58,34
61120500	SOUS-TRAITANCE HDEF PROPRES/FDPECHE	68 928,83	67 646,00	1,9
61121000	SOUS-TRAITANCE FDC	638 053,22	572 634,93	11,42
61121100	SOUS-TRAITANCE FDC FRAIS INDIRECTS	69 136,81	65 903,27	4,91
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	12 375,00	9 600,00	28,91
61350000	LOCAT. COPIEUR & ORDINATEUR (80)	2 457,22	1 744,58	40,85
61350100	LOCATION LOGICIEL COMPTA	1 843,20	573,44	221,43
61351000	LOCATIONS MAT. DE TRANSPORT	5 627,76	0,00	NS
61352000	LOCATIONS MOBILIERES	0,00	253,92	-100
61521000	ENTRETIEN & REPARATION MATERIEL	1 955,08	4 404,12	-55,61
61560000	MAINTENANCE DIVERS MATERIEL	660,00	1 838,09	-64,09
61602000	ASS. BUREAU LAMOTTE (80)	383,21	361,38	6,04
61603000	ASS. RC ENTR. RC REGION	739,24	740,17	-0,13
61604000	ASS. AUTOMOBILE	3 067,27	1 722,67	78,05
61605000	ASS. RADAR	1 008,72	944,06	6,85
61606000	ASS MATERIEL ZH	104,64	273,54	-61,75
61607000	ASS DRONE	1 437,80	1 329,68	8,13
61608000	ASS MATERIEL	728,41	0,00	NS
61730000	ETUDES SPECIFIQUES/ESPECES	43 304,00	0,00	NS
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	31,00	0,00	NS
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	5 045,79	117,00	NS
62141000	PERSON. DETACHE P/AUTRES FDC	50 298,62	76 626,06	-34,36
62260000	HONORAIRES EXPERT-COMPTABLES	6 299,20	7 180,40	-12,27
62260500	HONORAIRES COMM. AUX COMPTES	4 704,00	5 087,37	-7,54
62261000	HONORAIRES PAIES & CHARGES	1 581,84	1 238,40	27,73
62262000	HONORAIRES DIVERS	1 380,00	660,00	109,09
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	65 800,00	36 000,00	82,78
62331000	FOIRES, EXPOSITIONS	20 000,00	0,00	NS
62341000	CADEAUX	1 081,80	0,00	NS
62410000	TRANSPORTS S/ACHATS	0,00	222,00	-100
62511000	DEPL. DU PERSONNEL	3 950,69	4 120,12	-4,11
62511200	DEPL. DES ADMINISTRAT.	676,90	498,80	35,71
62561000	MISSIONS DU PERSONNEL	341,90	2 638,27	-87,04
62561300	MISSIONS AUTRES	1 058,28	0,00	NS
62571000	FRAIS DE RECEPTIONS	7 279,24	10 266,29	-29,1
62611000	TELEPHONE FIXE	960,00	960,00	0
62611100	TELEPHONE PORTABLE	1 971,31	2 891,78	-31,83
62611200	INTERNET	480,00	480,00	0
62611300	NOM DOMAINE ET HEBERG	525,90	427,24	23,09
62620000	AFFRANCHISSEMENTS	130,24	884,01	-85,27
62780000	AUTRES FRAIS & COMM.S/PREST.SERV.	388,89	533,44	-27,1
62818000	AUTRES COTISATIONS	1 159,00	1 058,50	9,49
62860000	SUBVENT. CYNEGETIQUES DIVERSES	0,00	1 500,00	-100
67200000	CHARGES S/EXERCICES ANT.	7 463,59	181,78	NS
Aides financières		0,00	30 000,00	-100
65725000	SUBVENTIONS DIVERSES	0,00	30 000,00	-100
Impôts, taxes et versements assimilés		2 182,03	6 773,45	-67,79
63330000	PARTICIPAT.EMPLOY. FORMAT. PRO	1 736,03	6 773,45	-74,37
63541000	DROITS D'ENREGISTREMENT	446,00	0,00	NS



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
Salaires et traitements	188 814,25	140 016,40	34.85
64111100 SAL.BRUTS CHARGE MISSION	118 959,71	71 650,76	66.03
64111300 SAL.BRUTS DIRECTION	62 923,03	59 140,51	6.4
64112000 SAL. BRUTS + CHARGES/ETUDES	0,00	1 315,00	-100
64120000 CONGES PAYES	-1 444,12	1 800,00	-180.23
64127000 PROV. CP A PAYER & PRIMES	2 594,03	463,00	460.27
64142000 INDEMNITE SERVICE CIVIQUE	0,00	913,13	-100
64810000 INDEMNITES REPAS	5 781,60	4 078,80	41.75
64811000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0,00	655,20	-100
Charges sociales	85 488,02	59 968,82	42.55
64510000 MSA	65 496,76	47 097,72	39.07
64521000 COT. MERCER MUT. C & NC + PREVOY.	7 015,11	4 417,82	58.79
64532000 COT. ARIAL RETR. SUPPL. C & NC	8 979,47	6 334,32	41.76
64580000 CHARGES SOC.S/CP & PRIMES	2 926,19	724,00	304.17
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 070,49	1 394,96	-23.26
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	99 270,65	113 914,27	-12.85
68111000 DOT/AMORT. IMMOB. INCORPORELLES	659,99	8 616,14	-92.34
68112000 DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	98 610,66	105 298,13	-6.35
Reports en fonds dédiés	427 764,20	544 569,78	-21.45
68940000 ENGAGEMENT A REALISER SUR ECO CONTR	427 764,20	544 569,78	-21.45
Autres charges	69 948,68	37 102,20	88.53
65560000 FRAIS INDIRECTS ECO CONTRIB	35 468,35	36 495,48	-2.81
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	2,93	2,78	5.4
65820000 REMBOURSEMENT PERMIS DE CHASSER	409,51	603,94	-32.19
65850000 CHARGES DIVERSES - ECOCONTRIBUTION	34 067,89	0,00	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>2 660 420,48</i>	<i>2 232 784,77</i>	<i>19.15</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>102 677,57</i>	<i>82 146,09</i>	<i>24.99</i>
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	9 736,34	1 433,79	579.06
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	9 736,34	1 433,79	579.06
<i>Total des produits financiers</i>	<i>9 736,34</i>	<i>1 433,79</i>	<i>579.06</i>
Intérêts et charges assimilées	248,60	653,18	-61.94
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	248,60	643,17	-61.35
66160000 INTERETS BANCAIRES	0,00	10,01	-100
<i>Total des charges financières</i>	<i>248,60</i>	<i>653,18</i>	<i>-61.94</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>9 487,74</i>	<i>780,61</i>	<i>NS</i>
Résultat courant avant impôt	112 165,31	82 926,70	35.26
Produits exceptionnels sur opérations en capital	118 192,18	86 906,65	36
77500000 PRODUITS DE CESSION D'ELEM. D'ACTIF	25 000,00	3 709,20	574
77710000 QUOTE-PART REPRISE SI EFFA	25 769,60	25 769,60	
77711000 QUOTE-PART REPRISE SI RADAR	27 900,00	36 000,00	-22.5
77712000 QUOTE-PART REPRISE SI DRONE	9 428,20	9 428,19	
77713000 QUOTE PART REPRISE CYNAMENGAEMENT	19 360,46	11 999,66	61.34
77800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 733,92	0,00	NS



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
Total des produits exceptionnels	118 192,18	86 906,65	36
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,03	0,00	NS
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT.S/OP.GESTION	0,03	0,00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 144,05	2 887,51	355.2
67500000 VNC ,L,MENTS D'ACTIF C,D,S	9 075,21	2 887,51	214.29
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 068,84	0,00	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	740,00	0,00	NS
68750000 DOT/PROV. RISQUES & CHARGES EXCEPT.	740,00	0,00	NS
Total des charges exceptionnelles	13 884,08	2 887,51	380.83
Résultat exceptionnel	104 308,10	84 019,14	24.15
Total des produits	2 891 026,57	2 403 271,30	20.3
Total des produits	2 891 026,57	2 403 271,30	20.3
Total des produits	2 891 026,57	2 403 271,30	20.3
Total des charges	2 674 553,16	2 236 325,46	19.6
Total des charges	2 674 553,16	2 236 325,46	19.6
Total des charges	2 674 553,16	2 236 325,46	19.6
Excédent ou déficit	216 473,41	166 945,84	29.67



Fédération Régionale des Chasseurs HDF

Annexe





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
7 avenue du Danemark
Vallée des Vignes
CS 49451
80094 Amiens Cedex 3
Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération régionale des Chasseurs des Hauts-de-France

Annexe au comptes annuels – Exercice clos le 30/06/2023

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil



© 2022 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées et des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Changement de méthode comptable	7
5.1.2	Changements d'estimation	7
5.1.3	Corrections d'erreurs	7
5.2	Déroptions	7
5.3	Principales méthodes comptables	7
6	Informations relatives aux postes du bilan	8
6.1	Actif immobilisé	8
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	9
6.2	Actif circulant	11
6.2.1	Créances clients	11
6.2.2	Autres créances	11
6.3	Fonds propres	11
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	11
6.3.2	Subventions d'investissement	13
6.4	Fonds reportés et dédiés	14
6.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	14
6.4.2	Fonds dédiés	14
6.4.3	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
6.5	Dettes	16
6.5.1	Subventions à reverser	16
6.5.2	Autres dettes	16
6.6	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice	17
7	Informations relatives au compte de résultat	18





7.1	Produits du compte de résultat	18
7.1.1	Cotisations	18
7.1.2	Produits de tiers financeurs	18
7.1.3	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	20
7.2	Résultat exceptionnel	20
7.3	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	20
8	Informations relatives à l'effectif	22



1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

La Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France regroupe l'ensemble des fédérations départementales de la région administrative des Hauts-de-France dont l'adhésion est constatée par le paiement d'une cotisation obligatoire.

Elle assure la représentation des fédérations départementales des chasseurs, de même que la défense des intérêts de la chasse et des chasseurs de sa région.

Elle œuvre à la mutualisation des actions des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs.

Elle mène, en concertation avec les fédérations départementales, des actions d'information et d'éducation au développement durable.

Elle conduit et coordonne des actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats et des actions concourant directement à la connaissance, à la protection et à la reconquête de la biodiversité.

Elle assure toutes les fonctions que lui donnent la législation et la réglementation en vigueur dans les domaines sanitaire, forestier, agricole et de protection de la biodiversité.

Elle développe tout projet en relation avec ces domaines, notamment en matière d'éducation à l'environnement. Elle participe à toutes les institutions de la région administrative qui interviennent dans ces domaines.

Elle peut se voir confier la gestion de réserves naturelles et de tout autre territoire à caractère protégé.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de la fédération régionale.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.



2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Etudes, gestion et valorisation des milieux naturels
- Gestion de projets dans le domaine de la gestion de la faune sauvage et de la préservation de ses habitants.
- La Fédération est le porte-parole des chasseurs de sa Région administrative et représente les 5 Fédérations Départementales auprès des administrations, collectivités régionales et organismes publics.
 - FDC de l'Aisne
 - FDC du Nord
 - FDC de l'Oise
 - FDC du Pas de Calais
 - FDC de la Somme
- Assure les activités de conseil, d'expertise, de formation, en matière cynégétique



3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

— Investissements

- a. Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice : néant
- b. Engagés et terminés dans l'exercice :
 - 1. Matériels pour les différentes actions Ecocontribution (Tondeuse, faucheuse et broyeur...) pour 25 968 €
 - 2. Acquisition d'un drone pour 5 957 €
 - 3. Matériels informatiques pour 3 908 €
- c. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture : Néant

— Ressources humaines :

- o Une Directrice
- o 3 chargés de mission
- o 1 CDD d'un mois pour le suivi de mortalité
- o 1 CDD de 6 mois pour l'action « Anim Biodiv 2022 »
- o 1 personne mise à disposition par la Fédération Départementale de la Somme ainsi que des mises à disposition ponctuelles selon les actions Ecocontribution.



4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le fait d'importance significative suivant :

- La hausse des flux du compte de résultat s'explique par le fait que la Fédération a organisé la Fête de la Ruralité au cours de l'exercice 2022/2023 générant des charges à hauteur de 372 530 € et des produits à hauteur de 344 000 €.

Cette fête n'avait pas eu lieu au cours de l'exercice précédent.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice



5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Notre entité n'a effectué aucun changement de méthode comptable.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.



6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.1.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.



6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	26 338			26 338
Immobilisations corporelles	509 604	35 832	34 998	510 438
Immobilisations financières	5 000		1 000	4 000
Total	541 943	35 832	35 998	540 777

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	25 323	660		25 983
Immobilisations corporelles	315 425	98 611	25 923	388 113
Immobilisations financières				
Total	340 749	99 611	25 923	414 097





6.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Taux
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériels et mobiliers	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans



6.2 Actif circulant

6.2.1 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet, le cas échéant, de provisions pour dépréciation en fonction des risques de non-recouvrement.

6.2.2 Autres créances

Les autres créances comprennent notamment :

• Subvention Région – Drone Metha	7 190 €
• Subvention Région – Solde CPO 2022	210 036 €
• Subvention Région – CPO 2023	393 688 €
• Subvention Région – Hauts de France Propre 2022	35 018 €
• Projets Ecocontribution – financement FNC – OFB 2020	72 199 €
• Projets Ecocontribution – financement FNC – OFB 2021	296 032 €
• Projets Ecocontribution – financement FNC – OFB 2022	242 691 €
• Projets Ecocontribution – financement FNC – OFB 2023	234 781 €
• Autres produits à recevoir	20 000 €
• Fournisseurs acomptes et avoirs à recevoir	76 500 €

6.2.2.1 Charges constatées d'avance

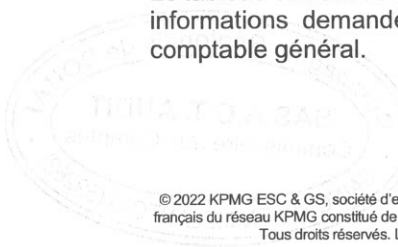
Les charges constatées d'avance concernent des dépenses d'exploitation relatives à l'exercice 2023/2024.

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.





Fédération régionale des Chasseurs des Hauts-de-France
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022

Variation des fonds propres		A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise		57 487				57 487
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Report à nouveau		292 887	166 946			459 833
Excédent ou déficit de l'exercice		166 946	-166 946	216 473		216 473
Situation nette		517 320	-	216 473		733 796
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement		165 347			82 458	82 889
Provisions réglementées						
TOTAL		682 668		216 473	82 458	816 685



6.3.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

6.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan.

Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	398 233			398 233
Quotes-parts virées au résultat	232 885	82 458		315 343
Montant net en fonds propres	165 348	82 458		82 889



6.4 **Fonds reportés et dédiés**

6.4.1 *Fonds reportés liés aux legs ou donations*

Les fonds sont dits « reportés » et comptabilisés en charge « reports en fonds reportés » quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants, comptabilisé en produits d'exploitation au cours de l'exercice.

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du fonds par le poste « Utilisation des fonds dédiés » (et reportés) dans les Produits au compte de résultat.

6.4.2 *Fonds dédiés*

Les fonds dédiés concernent les projets mis en place à compter du 1er janvier 2020 dans le cadre de la réforme de la chasse.

La Fédération Régionale a perçu de l'écocontribution pour des projets définis. Ces projets sont réalisés conjointement avec les différentes Fédérations Départementales, considérées comme des prestataires extérieurs.

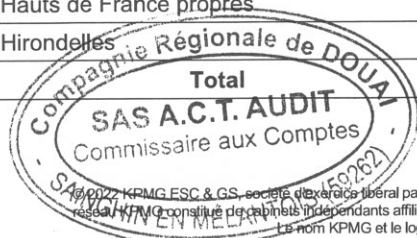
L'intégralité de l'écocontribution a été constatée en produit dans les comptes de la Fédération Régionale. Des fonds dédiés ont ensuite été constatés pour la quote-part du budget annuel de chaque projet non réalisé.





Fédération régionale des Chasseurs des Hauts-de-France
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022

	En fin d'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	Réaffecte en subv investissement	En fin d'exercice
Ressources					
Projets 2020					
Ekosentia	8 518				8 518
J'aime la nature	6 391				6 391
Un nichoir dans mon jardin	10 851		10 851		-
Fauche mécanique hors investissement	23 217		23 217		-
Hirondelles	14 035				14 035
Projets 2021	-				-
Hauts de France propres	22 067				22 067
Faustineau	6 753				6 753
Hirondelles	9 915				9 915
Un nichoir dans mon jardin	19 399				19 399
Perdirx AAPC	29 830				29 830
Barge à queue Noire	6 701				6 701
Terripole	41 163				41 163
Projets 2022					
Zone humide Biodiversité	90 395	33 415	90 395		33 415
Hauts de France propres	20 310		1 086		19 224
Hirondelles	23 547		10 155		13 392
Un nichoir dans mon jardin	66 750		50 808		15 943
Animation biodiversité	39 874		23 484		16 390
Barge à queue Noire	14 622		10 619		4 003
Cynamenagement	74 642		74 642		-
Faustineau	26 815		25 873		942
Construction de structure de nidification	45 395		42 155		3 240
Projets 2023	-				-
Cynamenagement	-	242 387			242 387
ISNEA	-	12 884			12 884
Projet EKOLIEN	-	11 910			11 910
Un nichoir dans mon jardin	-	44 452			44 452
Zone humide Biodiversité	-	48 943			48 943
Hauts de France propres	-	13 472			13 472
Hirondelles	-	20 300			20 300
Total	601 190	427 764	363 285	-	665 669



6.4.3 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

L'entité n'a pas comptabilisé ni estimé d'engagement de départ en retraite dans la mesure où les équipes sont jeunes, et que le montant reste peu significatif.

6.5 Dettes

6.5.1 Subventions à reverser

Le poste « subvention à reverser » constate l'obligation de reversement de subventions lorsqu'il est établi de manière définitive que l'un ou plusieurs objectifs fixés dans la condition résolutoire contenue dans la convention d'attribution de subvention ne pourra être atteint. La subvention à reverser concerne une action avec l'Agence de l'eau pour un montant de 27 000 €.

6.5.2 Autres dettes

Les autres dettes comprennent notamment :

- Une avance de trésorerie des FDC : 100 000 €
- Une participation de la Fédération Départementale de la Pêche pour la fête de la ruralité : 24 213 €
- Les prestations réalisées par les FDC dans le cadre des projets Ecocontribution : 1 333 140 €



6.6 *État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice*

Liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif				
Montant brut				Montant brut				
Créances	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an	Dettes	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an et 5 ans au plus			à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :			Emprunts obligataires convertibles					
Créances rattachées à des participations			Autres emprunts obligataires					
Prêts (1) Autres			Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :					
			- à 1 an au maximum à l'origine					
			- à plus de 1 an à l'origine	3 154	3 154			
Créances de l'actif circulant :								
Créances Clients et Comptes rattachés	139 616	139 616	Emprunts et dettes financières divers (2) (3)					
Créances reçues par legs ou donations			Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	216 916	216 916			
Autres	1 589 182	1 589 182	Dettes fiscales et sociales	89 781	89 781			
Charges constatées d'avance	8 944	8 944	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés					
			Autres dettes (3)	1 476 757	1 476 757			
			Produits constatés d'avance					
TOTAL	1 737 742	1 737 742	0 TOTAL	1 786 608	1 786 608		0	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Prêts récupérés en cours d'exercice			Emprunts remboursés en cours d'exercice					
			(3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes concernés)					



7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Produits du compte de résultat

7.1.1 Cotisations

7.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sont versés par les membres de la Fédération, à savoir les 4 FDC de la Région.

7.1.2 Produits de tiers financeurs

7.1.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.1.2.1.1 Concours publics

Néant

7.1.2.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.



La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

7.1.2.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	OFB *	Région	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics	521 735				
Subvention d'exploitation		691 365	10 000		26 000
Subvention d'investissement					

Suite à la recommandation de la FNC, la subvention Ecocontribution versée par la FNC est maintenant comptabilisée en contribution financières et non plus en subvention

*FNC : Fédération Nationale de la Chasse (262 236 €) / OFB : Office Français de la Biodiversité (521 734 €)

7.1.2.2 Contributions financières

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité
- Exceptionnels si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

7.1.2.2.1 Contributions financières sans contrepartie

- Contribution financière de la FNC pour 142 775 € pour le fonctionnement de la Fédération.
- Contribution financière de la FNC au titre des projets Ecocontribution pour 262 236 €.
- Contribution des FDC de la Région Hauts de France pour l'organisation de la fête de la Ruralité à hauteur de 35 000 €.
- Contribution de la Fondation FPHFS pour 7 300 €



7.1.3 Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges :

- Transfert de charges relatifs aux frais indirects de 15 % présentés par la FRC dans les dépenses des projets Ecocontribution. En contrepartie, une charge est constatée en « autres charges » pour le même montant. (Préconisation liée à la réforme financière de la Chasse).

7.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- Une plus-value sur cession d'un motoculteur pour 15 925 €
- Les reprises au résultat des subventions d'investissements pour 82 458 €.

7.3 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

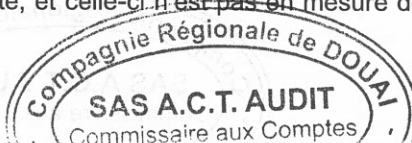
- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser certaines contributions volontaires en nature. La nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité, et celle-ci n'est pas en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.





Fédération régionale des Chasseurs des Hauts-de-France
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022



8 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie (hors service civique et personnel mis à disposition).

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	
Ouvriers	
Total	4

